



Compte-rendu des Assemblées Générale Ordinaire et Extraordinaire

Jeudi 22 mai 2025

Cress Bretagne
47 avenue des Pays-Bas
35200 Rennes
07 48 72 51 19
cress@cress-bretagne.org

L'Assemblée Générale de la Cress s'inscrit dans un évènement plus large, *le RDV des Acteurs*, permettant tout à la fois l'exercice statutaire formel de l'AG et la conduite de travaux et de réflexions dans un cadre plus ouvert et participatif.

Sommaire

Composition de l'Assemblée Générale	3
Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire	3
Délibérations de l'Assemblée Générale	4
Présentation et échange sur le Rapport moral et d'orientations & rapport d'activités et des pratiques	4
Présentation et échange sur le rapport de gestion	5
Présentation des comptes 2024	5
Les rapports de Monsieur AGAËSSE, commissaire aux comptes de la Cress :	6
L'affectation du résultat et réorganisation des fonds propres :	6
Election du Conseil d'Administration	7

Composition de l'Assemblée Générale

«L'AG Ordinaire ne délibère valablement que si cinquante pour cent (50%) des membres de la Cress de Bretagne sont représentés ou ont donné pouvoir et si au moins les deux-tiers des collèges constitués sont présents ».

	Adhérents	Présents	Tx présence	Pouvoirs	Tx pouvoirs	Total représentation	Taux représentation
Coop	18	10	55,56	5	27,78	15	83,33
Mutuelles	11	10	90,91	1	9,09	11	100,00
Association	59	38	64,41	9	15,25	47	79,66
Entrep soc	11	5	45,45	1	9,09	6	54,55
Fondations	2	0	0,00	0	0,00	0	0,00
Employeurs	1	1	100,00	0	0,00	1	100,00
Territoires	19	18	94,74	1	5,26	19	100,00
Totaux	121	82	67,77	17	14,05	99	81,82

Le nombre d'adhérents représentés ou ayant donné pouvoir est supérieur à 50 % (**81,82%**).
L'Assemblée Générale peut délibérer valablement, le quorum étant atteint.

Délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Il est proposé à l'Assemblée Générale Extraordinaire **une modification des statuts** :

- Aux articles 3 et 7, pour une mise en conformité avec les statuts nationaux
- A l'article 13 afin d'augmenter le nombre de places possibles au bureau à 12 membres maximum, considérant qu'un nombre de 9 personnes pouvait être contraignant, avec la mise en place des vice-présidences territoriales et thématiques.

Il est également proposé à l'Assemblée, l'adoption d'un **règlement intérieur** pour préciser les modalités relatives aux enjeux de parité et de représentativité

Résolutions	Pour	Contre	Abstention	Adoptée / rejetée
Approbation des modifications statutaires	99			Adoptée à l'unanimité
Approbation du Règlement Intérieur	99			Adoptée à l'unanimité

Délibérations de l'Assemblée Générale

Il y a eu 101 mandats présents lors de l'Assemblée Générale.

Résolutions	Pour	Contre	Abstention	Adoptée / rejetée
Approbation du compte-rendu de l'AG 2024	99			Adoptée
Approbation du rapport moral	99			Adoptée
Approbation du rapport d'activité et des pratiques	99			Adoptée
Approbation des comptes 2024 et du rapport de gestion	99			Adoptée
Affectation du résultat aux réserves diverses	99			Adoptée
Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes	99			Adoptée

Présentation et échange sur le Rapport moral et d'orientations & rapport d'activités et des pratiques

Le **rapport moral et d'orientation**, a été adressé aux participant.e.s à l'Assemblée Générale. Il est lu par le Président.

Le document présentant l'exhaustivité de l'activité de la Cress a été transmis aux adhérents préalablement à l'Assemblée Générale ainsi qu'un document présentant l'action de la Cress en 2024 et les perspectives 2025 de façon synthétique : "la Cress en action".

3 missions sont mises en exergue durant la présentation du **rapport d'activité** au travers d'un support visuel : <https://view.genially.com/681a0aadb3e1ecfa1420f645/dossier-reporting-ag2025-rapport-activite-2024-cress-bretagne>

- La **jeunesse**, avec Floriane DESILLE (Cress) et Frédéric BALAVOINE (MGEN)
- Les **achats responsables** avec Mathilde ORY (Cress) et Rémy de Montaigne (RESECO)
- **L'économie circulaire et le réemploi**, avec Marion MICHELIN (Cress) et Florence Gallon (directrice de Seconde Nature, co-présidente du RAB)

Plusieurs interventions viennent féliciter la teneur du rapport moral et la qualité du travail conduit par l'équipe de la Cress. Des réponses ont été apportées aux questions de clarification :

- Comment interpréter la fin de la mission de transition écologique ? (*Clim'action Bretagne*) Inquiétude concernant la fin de la mission transition écologique (*Réseau GRAAL*)

La fin de la mission résulte d'un arrêt du financement ad hoc en 2025 de l'ADEME. La Cress a demandé à comprendre pourquoi les organisations de l'ESS sont exclues des accompagnements

à la transition écologique et a exprimé son désaccord sur cette injustice. La Cress et l'ADEME étudient la possibilité de relancer une mission dans le cadre d'un nouvel AMI.

- Est-ce que la Cress ne pourrait pas engager un travail d'évaluation et de communication pour montrer l'impact de l'ESS ? (*Mutualité Française Bretagne*)
- Expérience « RSE Jeunesse » Enjeu de porosité entre le monde de l'entrepreneuriat conventionnel et de l'ESS (*Rich'ESS*). Quelles articulations avec les autres dispositifs : service civique, entreprendre pour apprendre (*Réseau GRAAL*)

L'objectif est de faire des passerelles avec les programmes existants, et d'être complémentaire de ce qui existe, notamment avec la mise en place d'un COPIL Jeunes et ESS et une implication dans le Plan Breton Jeunesse au sein de la Région

- Sur les achats publics : la Région Bretagne est dotée de 2 outils : le SPASER et Breizh Achats qui nous permettent de flécher vers les acteurs ESS. (*Goulven OILLIC, Délégué ESS Région Bretagne*)
- Quid du devenir de la fonction observatoire à la Cress ? (*Lorient Agglomération*)

La Cress a eu des baisses de dotations financières en 2024 et 2025 sur ses fonctions socles dans un contexte où les missions légales ne sont pas financées. L'Observatoire Régional n'est plus financé, ni par l'Etat, ni par les collectivités territoriales alors que l'ensemble des acteurs publics et ESS expriment son importance : pour les territoires, pour les filières et pour suivre l'évolution des entreprises et de l'emploi dans un contexte difficile, pour la visibilité de l'ESS.

Relancer les fonction observatoire et transition écologique est prioritaire pour la Cress mais il faut avoir les moyens de le faire.

Présentation et échange sur le rapport de gestion _____

Présentation des comptes 2024

Le compte rendu financier de l'exercice 2024 est présenté, ainsi qu'une analyse de la situation financière de la CRESS et les perspectives financières (voir rapport de gestion et diaporama de présentation).

- Il présente un résultat de l'exercice en très léger excédent de 13 796 € sur un budget de 2 millions d'euros (soit 1% du budget)
- Le total du bilan est de 1 261 640 €.
- Le montant des fonds propres (hors provisions et fonds dédiés) est de 513 000 €.

Quelques interventions et questions ont été apportées durant l'échange :

- Nous partageons les préoccupations financières liées aux fonds européens. Comment garantir des avances de trésorerie (environ de 50 %) en réfléchissant à un mécanisme avec nos partenaires (*Rich'ESS*).

C'est partagé au sein de la Cress. C'est un sujet qui reste un chantier commun en cours. L'idée c'est aussi que les solutions servent à l'ensemble des acteurs ESS.

- 1/3 de nos interventions correspondant à des apports de trésoreries, le contrat d'apport associatif est un outil qui peut apporter des soutiens pour les structures de l'ESS. (France Active Bretagne)

- La part de l'adhésion, où se situe-t-elle ?

Les adhésions, représentent 50 000 euros sur la totalité du budget, et ne sont pas rangés dans les fonds dédiés

- Dans les subventions, la part des subventions liée au fonctionnement et / au projet spécifique ?

A prévoir pour l'année prochaine sur la répartition entre les fonctionnements et les actions. On peut dire qu'on a une tendance à la baisse des subventions de fonctionnement et une hausse des subventions au projet.

- Sur les fonds FEDER, est-ce que vous provisionner des fonds en cas de risque ?

On proscrit les provisions forfaitaires pour privilégier des estimations très documentées de la part de la direction et des équipes. On constate à l'expérience peu d'écart entre les estimations au plus juste, et la réalité des financements reçues.

Les rapports de Pierre AGAËSSE, commissaire aux comptes de la Cress :

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de la Cress le 18 mars 2024. Pierre AGAËSSE, commissaire aux comptes certifie « *que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice* »

Il n'existe pas de convention réglementée.

L'affectation du résultat et réorganisation des fonds propres :

Le Conseil d'Administration propose, à l'Assemblée Générale, d'affecter le résultat de l'exercice comptable 2024 aux réserves diverses.

Suite à l'Assemblée Générale, après affectation du résultat dans les réserves diverses, les fonds propres de la CRESS sont organisés de la façon suivante :

Libellé	Solde en début d'exercice	Entrées	Sorties	Solde suite à l'AG
Fonds associatif	6 825			6 825
Réserves diverses	451 107	41 704		492 810
Résultat de l'exercice	41 704	13 796	41 704	13 796
Total des fonds propres	499 636	55 500	41 704	513 432

Election du Conseil d'Administration

Elections CA du 22 mai 2025 – Feuille de dépouillement – Coopératives

	nombre	%
Décompte des émargements	15	
Décompte des enveloppes	15	
Décompte des bulletins de vote	15	

	Nombre	%
abstention	0	
blancs	0	
nuls	0	
exprimés	15	



		Totaux	Résultats
Crédit Agricole	Π	3	Non élu
Crédit Coopératif	☑ ☑ Π	13	Élu
Crédit Mutuel	☑ ☑ T	12	Élu
Scarabée Biocoop	☑ ☑ ☐	14	Élu
URSCOP	☑ ☑ ☑	15	Élu

Eric MOREAU

 BESNIER


Elections CA du 22 mai 2025 - Feuille de dépouillement – Mutuelles

	nombre	%
Décompte des émargements	11	100
Décompte des enveloppes	11	100
Décompte des bulletins de vote	11	100

	Nombre	%
abstention	0	
blancs	0	
nuls	0	
exprimés	11	



		Totaux	Résultats
MACIF	☑ ☑ 1	11	Élu
MGEN	☑ ☑ 1	11	Élu
Mutami	☑ ☑ 1	11	Élu
Mutualité Française Bretagne	☑ ☑ 1	11	Élu

Eric MOREAU

 Ndwen Gueguen Emilie BESNIER




Le réseau de CRESS

Elections CA du 22 mai 2025 - Feuille de dépouillement – Associations

	nombre	%
Décompte des émargements	56	
Décompte des enveloppes	56	
Décompte des bulletins de vote	46	

	Nombre	%
abstention	0	
blancs	0	
nuls	0	
exprimés	46	



	Totaux	Résultats
Askoria		
Cigales de Bretagne		
Corlab	3	
Familles Rurales	45	Élu
Mouvement associatif	45	Élu
Promotion Santé Bretagne	1	
UNAT Bretagne	43	Élu
URHAJ	1	
URIOPSS	45	Élu

Nolwen Gueguen certifié conforme. le 22.05.2025. BESNIER
 Eric Norce

Elections CA du 22 mai 2025 - Feuille de dépouillement – IAE/Sociétés commerciales

	nombre	%
Décompte des émargements	6	
Décompte des enveloppes	6	
Décompte des bulletins de vote	6	

	Nombre	%
abstention	5	
blancs	1	
nuls	0	
exprimés	6	



	Totaux	Résultats
Compagnons Bâisseurs de Bretagne	5	Élu
COORACE	5	Élu
Fédération des entreprises d'insertion	5	Élu
Le Relais	0	non élu
Key Form et Solution	5	Élu

retrait candidat au bureau 3

Eric Norce Nolwen Gueguen Emilie BESNIER



	nombre	%
Décompte des émargements	1	
Décompte des enveloppes	1	
Décompte des bulletins de vote	1	

	Nombre	%
abstention	1	
blancs	1	
nuls	1	
exprimés	1	

		Totaux	Résultats
UDES		1	1

E. à Noce
Nolwen Gueguen
Emilie BESNIER

Le réseau de CRESS



	nombre	%
Décompte des émargements	18	
Décompte des enveloppes	18	
Décompte des bulletins de vote	18	

	Nombre	%
abstention	0	
blancs	0	
nuls	0	
exprimés	18	

			Totaux	Résultats
Finistère	ADESS Cornouaille	### ### ###	17	Elu
	ADESS Pays de Morlaix	### ### ###	17	Elu
Côte d'Armor	ADESS OCA	### ### ### "	17	Elu
	Rich'ESS	### ### ### "	17	Elu
Centre Bretagne	ADESS Centre Bretagne	### ### ### "	17	Elu
	ADESK	### ### ### "	17	Elu
Ille-Vilaine	Ecosolidaires	### ### ### "	17	Elu
	Vallons solidaires	### ### ### "	17	Elu
Morbihan	C2Sol	### ### ###	18	Elu
	E2S Pays de Vannes	### ### ### "	17	Elu

Nolwen Gueguen
E.
Le réseau de CRESS

Les membres du collège n°5 des fondations ne pouvant être représentés lors de l'AG, il a été procédé à un vote électronique pour élire les membres du CA en son sein. Le résultat de ce vote est le suivant :
 Fondation Massé Trévidy : 2 voix - élu

Fonds de dotation Kerpape : 2 voix - élu



Cress Bretagne

47 avenue des Pays-Bas

35200 Rennes

07 48 72 51 19

cress@cress-bretagne.org